



La Soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

8 octobre 2009

Par l'équipe du Collectif

Numéro 310

Premier bilan des consultations régionales

Un mouvement déterminé, malgré tout!

Les consultations régionales en vue de l'élaboration du prochain plan de lutte à la pauvreté ont débuté le 14 septembre, à Saguenay. Depuis, la Mauricie, le Centre-du-Québec, la Montérégie et vendredi dernier la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont été visités. L'heure est à un premier bilan des consultations. Pour l'instant, quatre éléments retiennent particulièrement l'attention : l'importance des revendications nationales, les ratés au niveau du processus, la quasi-absence des personnes en situation de pauvreté et la détermination du mouvement citoyen de lutte à la pauvreté.

L'importance des mesures nationales

Depuis la première consultation, les groupes des régions débordent du cadre étroit des consultations régionales en y ramenant des propositions de mesures nationales touchant l'ensemble du Québec, en plus de leurs spécificités régionales. Ils répètent que les causes de la pauvreté dépassent largement leur territoire et que la lutte à la pauvreté doit être globale avant d'être locale. Cette vigilance a déplu au ministre Hamad : en début de rencontre au Centre-du-Québec, il a indiqué ne plus vouloir entendre parler des mesures nationales de la journée. Il s'est toutefois repris dans son discours de clôture en affirmant qu'il était prêt à les entendre encore « parce qu'une société démocratique est une société qui écoute ». Les animateurEs ont ouvert deux des dernières consultations par une synthèse des propositions mises de l'avant lors du Rendez-vous national du 15 juin, en soulignant cependant qu'elle ne pouvait être

considérée comme la conclusion de cette journée. Les groupes ne se sont pas contentés de cette déclaration ambiguë et ont affirmé leur message avec encore plus de détermination.

Un processus qui connaît des ratés

L'engagement de tous les acteurEs de la société dans la lutte à la pauvreté est le leitmotiv du gouvernement. Pourtant, certains de ses agissements nuisent à cette mobilisation. Les dates des consultations tardent à être publiées et, une fois publiées, sont fréquemment changées : encore la semaine passée, les consultations pour le Nord-du-Québec et l'Abitibi-Témiscamingue ont été reportées. Plusieurs groupes en région se demandent toujours s'ils seront invités ou non et n'arrivent pas à trouver de réponse. De nombreuses invitations sont arrivées à la dernière minute dans plusieurs régions, empêchant les groupes de se préparer adéquatement. En somme, le gouvernement gâche une belle occasion de mobiliser le Québec autour de la lutte à la pauvreté.

Et les personnes en situation de pauvreté?

La quasi-absence de personnes en situation de pauvreté aux consultations régionales a été spécialement décriée à Bonaventure, vendredi dernier, alors que le Collectif gaspésien pour un Québec sans pauvreté tenait justement ses « Rendez-vous de la réalité », avec des dizaines de personnes en situation de pauvreté, en marge de la consultation « officielle ». Depuis le début des consultations, de nombreuses

organisations ont insisté pour que des personnes en situation de pauvreté participent pleinement à ce processus, y allant même de suggestions, par exemple une représentation double pour les groupes. À chaque fois, les réponses ont été les mêmes : il y a eu des focus groups en juin avec des personnes en situation de pauvreté (dont les résultats demeurent inconnus); participer à l'intérieur placerait ces personnes dans une position vulnérable. Pourtant, des personnes en situation de pauvreté ont pris la parole avec brio comme représentantes des collectifs régionaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Les preuves sont là : les personnes en situation de pauvreté sont les premières à agir et leur contribution est précieuse dans la lutte à la pauvreté. Maintenant, le gouvernement doit mettre en place les conditions favorisant leur participation aux consultations régionales.

Un mouvement déterminé

Malgré les obstacles, le mouvement citoyen de lutte à la pauvreté s'oppose et propose, en dépassant les limites imposées par les consultations régionales, à l'intérieur et à l'extérieur. Pour ce faire, il a utilisé une diversité de moyens, allant d'ateliers en déclarations communes, en passant par des fax et des prises de paroles médiatiques. Les personnes et les groupes veulent ramener le gouvernement à l'ordre en lui rappelant ses responsabilités et en le pressant d'agir. Un seul et même but les anime : faire des gains dans la lutte à la pauvreté. Il reste un peu plus que les deux tiers des régions à consulter; espérons que la détermination du mouvement citoyen inspire le gouvernement. 

À la suite de ce bilan, le Collectif a adressé une lettre au ministre responsable de la lutte à la pauvreté, M. Sam Hamad, afin de faire le point sur le déroulement des consultations régionales. Elle est reproduite en pages 2 et 3.

Lettre au ministre Sam Hamad

Québec, le 8 octobre 2009

Monsieur Sam Hamad,
Ministre responsable de la lutte à la pauvreté
425, rue Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec)
G1R 4Z1

Monsieur le Ministre,

L'automne avance à grands pas et nous croyons bon de faire le point avec vous sur le déroulement des consultations régionales menant à l'élaboration du prochain plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Mobiliser l'ensemble de la société

Monsieur Hamad, nous vous félicitons d'avoir répondu à la demande du Collectif et d'autres acteurEs sociaux de mettre en place un processus de consultation. Il est vrai que c'est l'ensemble de la société qui doit être mobilisé dans la lutte à la pauvreté. Même si les présentes consultations ne répondent pas à toutes nos attentes, il est important de rappeler que des centaines de personnes et de groupes se sont mobiliséEs et se mobiliseront à cause d'elles, indignéEs par les graves lacunes du premier plan d'action et déterminéEs à ce que le prochain plan les corrige et mène le Québec vers l'élimination de la pauvreté. Cette mobilisation démontre l'importance que les gens accordent à ce processus et nourrit l'espoir que leur participation puisse faire une différence, peu importe qu'ils se fassent entendre à l'intérieur ou en marge des consultations.

Les mesures nationales, le cœur du prochain plan d'action

Monsieur Hamad, le Collectif a entendu beaucoup d'insatisfactions à propos de la place accordée aux discussions sur des mesures nationales de lutte à la pauvreté dans le cadre des consultations régionales.

TouTEs s'entendent sur la nécessité de donner davantage de moyens aux régions pour agir et pour mieux coordonner leurs efforts dans la lutte à la pauvreté. Cependant, le Collectif et son réseau sont unanimes : l'action régionale ne peut être un levier efficace dans la lutte à la pauvreté sans l'adoption de mesures structurantes par le gouvernement québécois afin d'assurer le droit à un revenu décent pour toutes les personnes en situation de pauvreté au Québec. Il faut garantir la couverture des besoins de base de touTEs, à la hauteur de la Mesure du panier de consommation (MPC) et assurer que le travail à temps plein au salaire minimum fasse sortir de la pauvreté. Ces mesures doivent être complétées par des services publics universels et de qualité et ce, pour l'ensemble de la population.

Vous connaissez ces propositions du mouvement citoyen. À leur sujet, vous avez même déclaré « On le sait et on veut le faire », lors de la consultation au Centre-du-Québec. Par contre, vous refusez de vous engager clairement sur ce que vous allez en retenir pour le prochain plan d'action. Si le réseau de lutte à la pauvreté savait à quoi s'attendre en termes de mesures nationales pour ce plan, le déroulement des consultations régionales serait sans doute différent. Le Collectif compte sur le ministre responsable de la lutte à la pauvreté pour mettre un terme à cette confusion.

Mettre fin aux doutes du réseau

Monsieur Hamad, en dehors de la question du contenu du prochain plan d'action, l'actuel processus de consultation laisse perplexe à de nombreux égards. De nombreux irritants font croire à plusieurs que ces consultations sont « bidon ».

D'abord, les difficultés rencontrées dans toutes les régions lorsque vient le temps d'avoir l'heure juste sur le qui? quand? où? des consultations démontrent un grand manque de transparence. Ensuite, les nombreux changements dans les dates des consultations

régionales rendent la vie pénible aux groupes qui veulent se préparer adéquatement. C'est faire preuve de peu de respect pour des groupes qui disposent de ressources limitées. Enfin, malgré plusieurs suggestions qui vous ont été faites ainsi qu'à votre entourage, peu d'efforts ont été investis pour favoriser une réelle participation des personnes en situation de pauvreté dans les consultations régionales.

Vous l'avez entendu lors de vos déplacements en régions, de plus en plus de personnes et de groupes remettent en question la légitimité de ces consultations. Plusieurs se demandent si les dés ne sont pas pipés ou déjà jetés par rapport au prochain plan d'action. Il reste plus des deux tiers des régions à consulter et vous avez encore du temps pour apporter des modifications au processus. Le Collectif compte sur le ministre responsable de la lutte à la pauvreté pour mettre fin à une série de doutes rencontrés dans le mouvement citoyen.

Des messages inquiétants du gouvernement

Monsieur Hamad, en tant que ministre responsable de la lutte à la pauvreté, le décalage entre vos déclarations et celles de vos collègues du Conseil des ministres sème de l'inquiétude et alimente un certain cynisme chez les personnes mobilisées dans la lutte à la pauvreté.

Devant l'état alarmant des finances publiques, votre gouvernement a lancé un grand débat pour trouver des solutions. Les hausses des tarifs publics et la hausse de la TVQ étaient déjà dans le paysage politique depuis le dernier budget du Québec. La limitation des dépenses de l'État a aussi été évoquée par le Premier ministre. Le Collectif craint que les personnes les plus pauvres fassent encore les frais de l'action gouvernementale, comme ce fut le cas à la fin des années 90.

Pour le Collectif, l'état des finances publiques ne doit en aucun cas servir de prétexte pour échapper aux investissements importants à réaliser dans le prochain plan de lutte à la pauvreté. Malgré une croissance économique soutenue au Québec au cours des dernières décennies, le cinquième le plus pauvre de la population n'a pas pu profiter de la prospérité et souffre maintenant d'une conjoncture économique dont il n'est pas responsable. Dans ce contexte, les questions se posent avec encore plus d'acuité : qui a profité le plus de la croissance et des baisses d'impôt? qui, aujourd'hui, en paye la note? Faut-il le rappeler, c'est l'ensemble de la société qui sort perdante de la précarité d'une partie de ses membres. Par exemple, la pauvreté, reconnue comme le principal déterminant de la santé, engendre des coûts estimés à près de 20 % des dépenses en santé au Québec. Le Collectif compte sur le ministre responsable de la lutte à la pauvreté pour rappeler à ses collègues que la lutte à la pauvreté n'est pas une dépense, mais un investissement.

Du courage politique et de l'espoir

Monsieur Hamad, être ministre responsable de la lutte à la pauvreté requiert beaucoup de courage politique. Ça prend du courage pour braver les résistances et faire des choix qui non seulement placeront le Québec parmi les sociétés industrielles où il y aura le moins de pauvreté en 2013, comme l'oblige la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, mais en feront même une société sans pauvreté.

À de nombreuses reprises durant les consultations régionales, vous avez emprunté cette expression chère au Collectif : « un Québec sans pauvreté ». Les actions doivent maintenant rejoindre la parole et ce, au nom des droits humains.

Sachez que devant vous se dresse un réseau de lutte à la pauvreté tout à fait ouvert à discuter des moyens pour éliminer la pauvreté au Québec, mais intraitable sur l'objectif d'y arriver.

Le Collectif peut-il compter sur la même ouverture et la même détermination de la part du ministre responsable de la lutte à la pauvreté?

Bien à vous,

Ian Renaud-Lauzé, porte-parole

Collectif pour un Québec sans pauvreté



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca